

# Tennis

**ATHLÉTICISME**  
**SPORTS**  
**22-23**  
**20**

**05 septembre 2022**

# Dispositions spécifiques

## Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge du sport : Nathalie GRAND

### FFT

Christine BADOUX

Elue co-responsable du développement de la pratique Tennis à l'école

Marine PIRIOU

Responsable service développement de la pratique tennis

Franck SABATIER

Responsable arbitrage

### UNSS

Jérôme GRENIER,

professeur EPS (académie de Rouen) : responsable classement et juge arbitre

Philippe JALLAIS,

professeur EPS (académie de Nancy Metz) : responsable compétition et JO

Magalie LELUC,

professeure EPS (académie de Créteil) : responsable compétition et JO

### Référent sport partagé

Stéphane LECLERC

professeur EPS dans l'académie de Créteil

### Déléguées techniques UNSS

Anne FAYD'HERBE

Déléguée technique (DSRA Versailles)

Responsable des feuilles de match et de l'homologation des matchs

Kildine ALBERT

Déléguée technique (SD Yvelines)

Responsable compétition et jeune coach-jeune capitaine

# Dispositions Générales

---

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales » : [Lien](#)

## Dispositions particulières tennis

---

### Non autorisés à participer au championnat de France équipes établissements :

- Les joueurs licenciés ayant été classés en 3<sup>ème</sup> série ou 2<sup>ème</sup> série lors des 5 années précédentes (fichier du 17 octobre 2022)

### Non autorisés à participer au championnat de France équipes excellence :

- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle espoir ;
- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle France ;  
La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire ;
- les équipes comportant un élève inscrit et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2022 (Élite, Senior, Relève / Jeune, Reconversion, Espoir, Collectifs nationaux / Partenaires) ;

#### PS

Pour information : le surlignage en jaune précise les modifications apportées pour 2022-2023

# Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement tennis

Pour les élèves non licenciés et non répertoriés sur le fichier des classements à la date du **17 octobre 2022** une vérification devra obligatoirement être effectuée à partir de la phase académique. Ce fichier sera mis en ligne sur [www.unss.org/opuss](http://www.unss.org/opuss) .

Pour cela, le service régional devra adresser un courriel à Jérôme Grenier [jerome.grenier5@gmail.com](mailto:jerome.grenier5@gmail.com) membre de la CMN tennis qui vérifiera l'antériorité du classement du joueur sur les 5 dernières années. Il faudra lui préciser le nom, prénom, date de naissance et numéro de licence FFT du joueur. Ce joueur ne pourra participer aux compétitions UNSS qu'après accord de Jérôme Grenier par retour de mail.

Les joueurs étrangers, n'ayant pas de classement français de l'année en cours, devront se rapprocher de la Ligue de Tennis de leur territoire afin d'obtenir une assimilation de classement.

	<b>COLLÈGE ETABLISSEMENT</b>	<b>LYCEES ETABLISSEMENT</b>
COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	Benjamins / Minimes / Cadets (1 seul cadet(te) autorisé(e))	Minimes / Cadets / Juniors / Seniors (1 seul sénior(e) autorisé(e))
	6 compétiteurs maximum (3 garçons et 3 filles) avec au minimum 2 garçons et 2 filles. Ce championnat est ouvert aux joueurs non classés et aux classés de la 4 <sup>ème</sup> série (licenciés FFT) à date du 17 octobre 2022, sans limitation de poids d'équipe	
RÈGLES SPÉCIFIQUES	1 rencontre équivaut à 3 parties maximum : - 1 double mixte - 1 simple garçon - 1 simple fille Tous les 4 joueurs doivent jouer à chaque rencontre : 2 simples, 1 double avec 4 joueurs différents. Chaque joueur ne peut faire qu'une partie par rencontre. Chaque partie gagnée vaut 1 point. Un joueur(euse) ayant abandonné(e) perd la partie mais peut reprendre la compétition pour la rencontre suivante sur décision de la CMN	
BALLES	Balles dures	
JEUNE ARBITRE <a href="#">LIVRET JA</a>	1 Jeune Arbitre certifié académique par équipe qualifiée Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur lors de la compétition. Il est impératif que le Jeune Arbitre sache tenir une feuille d'arbitrage. En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE <a href="#">LIVRET JCJC</a>	1 Jeune Coach – Jeune Capitaine obligatoire certifié académique et par équipe qualifiée. Il peut être compétiteur ou non mais ne se rajoute pas à la composition initiale de l'équipe (6 max). En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France Un jeune coach adjoint pourra être désigné à l'accueil Seul le jeune coach jeune capitaine (ou jeune coach adjoint) est présent sur le court et pourra intervenir à chaque changement de côté auprès du joueur. L'adulte est	

	autorisé à rentrer sur le terrain à <u>la fin de chaque set</u> et échanger avec le jeune coach et le joueur.	
FORMULE DE COMPÉTITION	<u>Organisation de la compétition sous la forme d'un tournoi Multi chances :</u> <u>Pour toutes les rencontres :</u> Le poids d'équipe est calculé sur les 4 meilleurs classements, deux garçons et deux filles à date du championnat de France Simples et double : 2 sets de 5 jeux, point décisif à 40A, jeu décisif à 4-4. Troisième set : super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). (= Format 7 FFT) Règle du point décisif à 40A : - En simple, le choix du côté revient au relanceur - En double, fille sur fille et garçon sur garçon Format académique : cf page 12	
RÈGLEMENT	UNSS	
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral	
MODALITES DE QUALIFICATION	Inter-académique .1 <sup>er</sup> de l'inter académie ( cf annexe 5 page 16) Repêchage possible pour toutes les équipes classées 2 <sup>èmes</sup> des finales inter-académiques. Elles devront être remontées via OPUSS.	
NOMBRE D'EQUIPES	<b>12</b> équipes pour chaque championnat y compris DOM/TOM et AEFÉ	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Équipe Établissement collèges	Champion de France UNSS Équipe Établissement lycées Champion de France UNSS Équipe lycées professionnels

Remarques : Abandon et blessure

Si à la suite d'une blessure ou d'un abandon, une équipe ne peut plus présenter 2 Garçons, 2 Filles et un Jeune Arbitre non joueur de niveau académique, elle ne pourra pas continuer la compétition.

En cas d'abandon sur blessure, le match est perdu et le remplacement se fera sur la rencontre suivante.

Un joueur blessé sera autorisé à reprendre la compétition sur avis médical.

Par ailleurs, un joueur qui abandonne volontairement, ne pourra plus participer à la rencontre

Pour tous les autres cas, le règlement FFT s'applique (cf. règlements sur le site FFT)

**LE PROGRAMME** (Propositions **modifiables** en fonction des spécificités locales).

Accueil des équipes, réunion technique et tests des jeunes arbitres et jeunes coaches  
**le lundi à partir de 14h**

<b>Mardi 9h</b>	4 rencontres de 3 matchs soit 12 matchs sur 6 courts = 2 rotations
<b>Mardi 14h</b>	6 rencontres de 3 matchs soit 18 matchs sur 6 courts = 3 rotations
<b>Mercredi 8h30</b>	6 rencontres de 3 matchs soit 18 matchs sur 6 courts = 3 rotations
<b>Mercredi 13h</b>	4 rencontres de 3 matchs soit 12 matchs sur 6 courts = 2 rotations
<b>Mercredi à partir de 15h30</b>	remise des récompenses

Départ des équipes le mercredi à partir de 17h

# Championnats de France UNSS Excellence tennis

	COLLÈGE	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Benjamins Minimes Cadets (1 seul cadet(te) autorisé(e))	Minimes Cadets Juniors Seniors (1 seul sénior(e) autorisé(e))
	6 compétiteurs maximum (3 garçons et 3 filles) et 4 au minimum (2 garçons et 2 filles). Championnat ouvert à tous : open	
RÈGLES SPÉCIFIQUES	1 rencontre équivaut à 3 parties maximum : - 1 double mixte - 1 simple garçon - 1 simple fille 4 joueurs doivent jouer à chaque rencontre : 2 simples, 1 double avec 4 joueurs différents. Chaque joueur ne peut faire qu'une partie par rencontre. Chaque partie gagnée vaut 1 point. Un joueur(euse) ayant abandonné(e) perd la partie mais peut reprendre la compétition pour la rencontre suivante sur décision de la CMN	
BALLES	Balles dures	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre certifié académique par équipe qualifiée Le Jeune Arbitre peut être d'une autre association sportive. Il ne peut pas être compétiteur. Il est impératif que le Jeune Arbitre sache tenir une feuille d'arbitrage. En cas d'absence, l'association sportive ou les associations sportives concernées ne pourront participer aux Championnats de France.	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	1 Jeune Coach – Jeune Capitaine obligatoire certifié académique et par équipe qualifiée. Il peut être compétiteur ou non mais ne se rajoute pas à la composition initiale de l'équipe (6 max). En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France Un jeune coach adjoint pourra être désigné à l'accueil Seul le jeune coach jeune capitaine (ou jeune coach adjoint) est présent sur le court et pourra intervenir à chaque changement de côté auprès du joueur. L'adulte est autorisé à rentrer sur le terrain à <u>la fin de chaque set</u> et échanger avec le jeune coach et le joueur.	
FORMULE DE COMPETITION	<u>Organisation de la compétition sous la forme d'un tournoi Multi chances</u> <u>Pour toutes les rencontres :</u> Le poids d'équipe est calculé sur les 4 meilleurs classements, deux garçons et deux filles à date du championnat de France Simples et double : 2 sets de 5 jeux, point décisif à 40A, jeu décisif à 4-4. Troisième set : super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). (= Format 7 FFT) Règle du point décisif à 40A : En simple, le choix du côté revient au relanceur En double, fille sur fille et garçon sur garçon Format académique : cf page 12	
RÈGLEMENT	UNSS	

TENUE DE COMPETITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement	
MODALITES DE QUALIFICATION	Inter-académique 1 <sup>er</sup> de l'inter académie (cf annexe 5 page 16) Repêchage possible pour toutes les équipes classées 2 <sup>èmes</sup> des finales inter-académiques devront être remontées via udb.	
NOMBRE D'EQUIPES	<b>12</b> équipes pour chaque championnat y compris DOM/TOM et AEFE	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence collèges	Champion de France UNSS Excellence lycées

Remarques : Abandon et blessure

Si à la suite d'une blessure ou d'un abandon, une équipe ne peut plus présenter 2 Garçons, 2 Filles et un Jeune Arbitre non joueur de niveau académique, elle ne pourra pas continuer la compétition.

En cas d'abandon sur blessure, le match est perdu et le remplacement se fera sur la rencontre suivante.

Un joueur blessé sera autorisé à reprendre la compétition sur avis médical.

Par ailleurs, un joueur qui abandonne volontairement, ne pourra plus participer à la rencontre

Pour tous les autres cas, [le règlement FFT s'applique \(cf. règlements sur le site FFT\)](#)

**LE PROGRAMME du CF** (Propositions **modifiables** en fonction des spécificités locales).

<u>Accueil des équipes, réunion technique et tests des jeunes arbitres et jeunes coachs</u> <b><u>le mercredi à partir de 14h</u></b>	
<b>Jeudi 9h</b>	4 rencontres de 3 matchs soit 12 matchs sur 6 courts = 2 rotations
<b>Jeudi 14h</b>	6 rencontres de 3 matchs soit 18 matchs sur 6 courts = 3 rotations
<b>Vendredi 8h30</b>	6 rencontres de 3 matchs soit 18 matchs sur 6 courts = 3 rotations
<b>Vendredi 13h</b>	4 rencontres de 3 matchs soit 12 matchs sur 6 courts = 2 rotations
<b>Vendredi à partir de 15h30</b>	remise des récompenses
<u>Départ des équipes le vendredi à partir de 17h</u>	

## Championnats de France UNSS *Sport Partagé* tennis

	<b>COLLÈGE SPORT PARTAGE</b>	<b>LYCÉES SPORT PARTAGE</b>
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Benjamin / minime / cadet / junior 1. Pour les élèves valides : 1 cadet maximum. Pour les élèves en situation de handicap : possibilité d'avoir 1 junior première année	Minime / cadet / junior / senior. Pour les élèves valides : 1 junior maximum. Pour les élèves en situation de handicap : Catégorie unique : minime, cadet, junior, senior sans limite.
	2 compétiteurs <sup>1</sup> 1 élève en situation de handicap (reconnaissance MDPH + classification C1, C2, C3, C4 ou C5) associé à 1 élève valide Ce championnat est ouvert aux joueurs non classés et aux classés de la 4 <sup>ème</sup> série (licenciés FFT). Pas de limite de classement pour un joueur en situation de handicap.	
REGLES SPECIFIQUES	Taille du terrain modifiée selon classification (cf. Règlement spécifique)	
BALLES	Balles jaune, verte, orange, rouge selon classification (cf. règlement Tennis sport partagé pages suivantes)	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre certifié académique par équipe qualifiée Le Jeune Arbitre peut être d'une autre association sportive. Il ne peut pas être compétiteur. Il est impératif que le Jeune Arbitre sache tenir une feuille d'arbitrage. En cas d'absence, l'association sportive ou les associations sportives concernées ne pourront participer aux Championnats de France.	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	1 Jeune Coach – Jeune Capitaine obligatoire certifié académique et par équipe qualifiée. Il peut être compétiteur ou non mais ne se rajoute pas à la composition initiale de l'équipe (6 max). En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France Un jeune coach adjoint pourra être désigné à l'accueil Seul le jeune coach-jeune capitaine (ou jeune coach adjoint) est présent sur le court et pourra intervenir à chaque repos auprès du joueur. L'adulte est autorisé à rentrer sur le terrain à <u>chaque quinzaine</u> et échanger avec le jeune coach et le joueur.	
RÈGLEMENT	UNSS	
TENUE DE COMPETITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement	
FORMULE DE COMPÉTITION	Formule championnat, toutes les équipes se rencontrent.	

<sup>1</sup> Pour les élèves déficients visuel (DV), le guide ne fait pas partie de la composition initiale de l'équipe

MODALITÉS DE QUALIFICATION	Toutes les AS qui auront justifié d'une participation à une compétition « <i>sport partagé</i> » au niveau départemental et/ou académique.	
NOMBRE D'ÉQUIPES	<b>4</b>	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS sport partagé collèges tennis	Champion de France UNSS sport partagé lycées tennis

## REGLEMENT SPORT PARTAGE TENNIS

### a. Le terrain

- Le terrain doit se rapprocher le plus d'une aire de jeu normale, Valide (C0 = « c zéro ») et C1 = 23.77m x 8.23m.
- Des différences et des marquages seront fait afin de délimiter les zones de jeu valables en fonction de la classification des élèves handis : C2 = 18m x 8.23m ; C3= (carré de service) ; C4 et C5 = (moitié de carré de service de droite et de gauche)

### b. Le filet

- Il sépare la zone de jeu en deux parties égales. Sa hauteur est 0.914m

### c. Les balles/le matériel

- Le Tennis sport partagé se joue avec des balles adaptées à la classe des joueurs en présence sur le terrain (balles jaunes traditionnelles pour valides C0 et C1, balles vertes pour joueurs C2, balles orange pour joueurs C3, balles rouges pour joueurs C4 et C5.
- Chaque équipe doit se déplacer avec 1 raquette par joueur, qui peuvent être adaptées à la pratique du joueurs (Poids, manche, taille ...)

### d. Formats de jeu

- 3 parties par rencontre : 1 simple valide + 1 simple handi + 1 double mixte
- La première partie se joue jusqu'à 15 points (ex 14 à 15)
- La deuxième démarre avec le score de la partie précédente et se termine à 30 points (ex 29 à 30)
- La troisième reprend le score du précédent et ira jusqu'à 45 points (ex 36 à 45)
- Si le score est de 44/44, la partie sera gagnée par l'équipe empochant le 45<sup>ème</sup> point

### e. Les règles

- Le serveur a droit à 2 services par point et sert 2 points consécutifs.
- Le serveur sert en diagonale de la position qui est déterminé en fonction de sa classification :
  - Valide C0 et C1 sur la ligne de fond de court
  - C2 sur le tracé à 9 m du filet
  - C3, C4 et C5 sur ligne de carré de service
- A la fin d'une partie, la dernière équipe qui a relancé commence à servir à la partie suivante à droite.
- Si 2 classes différentes se rencontrent, c'est avec la balle de la classe la plus élevée que la partie sera jouée.
- Le joueur classé C5 aura 5 points ajouté à son score en simple puis en double.
- En double, les handis commencent à servir puis ce sont les valides. Cette rotation se poursuit jusqu'à la fin de la partie.
- En double, en fonction de la composition de l'équipe, les couloirs seront considérés comme zone de jeu ou pas. Pour connaître la zone à défendre, il faut prendre la zone Handi du simple et ajouter une zone latérale. (si C2 en simple, terrain des 9 m +couloirs ; si C3 en simple, carrés de service +couloirs ; si C4 et C5, carrés de service)Chacun sert de sa ligne de classification.(le C0 sert terrain normal même s'il doit défendre uniquement les carrés de service avec les balles de la plus forte

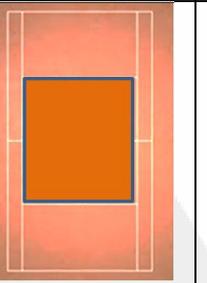
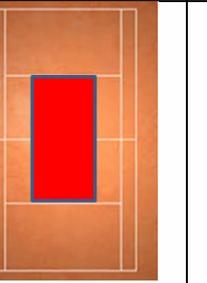
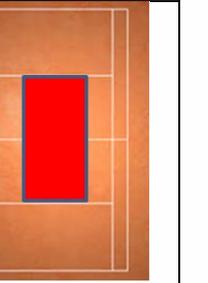
classification, ici balles rouge). Rappel pour joueur C4 et C5 ,en double, 1/2 carrés de service comme zone de service.

- En cas de blessure, le joueur abandonne et la partie est perdue.
- La règle de 2 rebonds est autorisée pour les joueurs évoluant en fauteuil.

**f. Arbitrage**

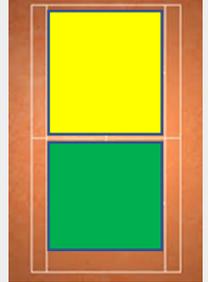
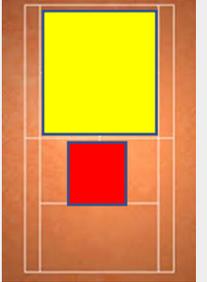
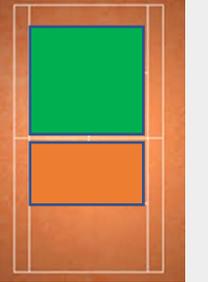
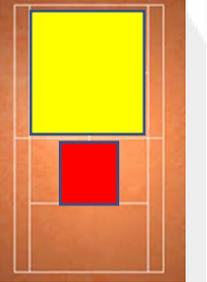
- Dans un souci d'accompagnement à l'arbitrage il n'y aura pas de changement de côté aux moments de repos durant le match

Schémas explicatifs :

JOUEUR A	VALIDE C0 + C1	C2	C3	C4	C5
TERRAIN	 Terrain de simple traditionnel	 Terrain de simple raccourci (18m)	 Carrés de service	 Moitiés carrés service droit + gauche	 Moitiés carrés service droit + gauche
BALLE	JAUNE 	VERTE 	ORANGE 	ROUGE 	ROUGE + 5 points 

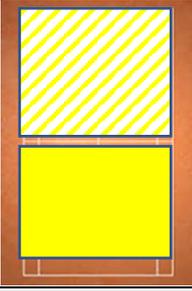
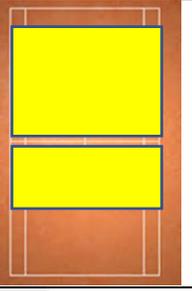
Exemple de situations :

**2 Joueurs de classe différente :**

JOUEUR A	C1	C1	C2	C1
TERRAIN				
JOUEUR B	C2	C4	C3	C5

BALLE	VERTE 	ROUGE 	ORANGE 	ROUGE + 5 points 
-------	---	---	--	--

### Doubles

EQUIPE A	VALIDE C0 C1 (couloirs compris)	VALIDE C0 C1 (couloirs compris)	VALIDE C0 C2 (9m+couloirs)	VALIDE C0 C1 (couloirs compris)
TERRAIN				
EQUIPE B	VALIDE C0 C2 (9m+couloirs)	VALIDE C0 C4 (carrés de service)	VALIDE C0 C3 (carrés de service+ couloirs)	VALIDE C0 C5 (carrés de service)
BALLE	VERTE 	ROUGE 	ORANGE 	ROUGE + 5 points 

# Règles communes à toutes les formules

---

## **1) Homologation des matchs :**

Les matchs ne peuvent pas être homologués par la FFT si les joueurs ne sont pas licenciés FFT et UNSS. Si tel n'est pas le cas il est inutile de faire parvenir les feuilles de matchs à la Direction nationale.

Les feuilles de matchs **dûment complétées (ne pas oublier le numéro d'homologation)** doivent être envoyées par mail à Anne Faydherbe, déléguée technique nationale à l'adresse suivante : [anne.faydherbe@unss.org](mailto:anne.faydherbe@unss.org)

## **2) Outils rencontres tennis**

Tous les documents (tutoriels, feuilles d'arbitrage, feuille de rencontre, feuille de composition d'équipe simple et double) sont disponibles sur le site de l'UNSS (OPUSS) à partir de la mi-septembre 2022 Documents CMN tennis 2022/-2023 (filtrer sur « tennis »)

Un logiciel a été créé pour l'organisation des rencontres, il est téléchargeable **ICI** (pour information contacter Magalie Leluc uniquement par email)

## **3) Adaptation du règlement pour les phases départementales et académiques** (si elles ne sont pas directement qualificatives au championnat de France) :

Set en 5 jeux pour l'ensemble des rencontres. **Les autres formats ne seront pas homologués.**

1 rencontre équivaut à 3 parties maximum :

- 1 simple garçon
- 1 simple fille
- 1 double mixte

2 simples, 1 double **avec minimum 2 joueurs (1G + 1F) et maximum 4 joueurs différents (2 G et 2 F)**

Niveau inter-académique ou académique (s'il est qualificatif) : le règlement est strictement celui de la fiche règlement.

## **4) MODALITES D'ARBITRAGE et de COACHING :**

Les règlements sportifs doivent être impérativement connus et seront applicables durant la totalité de la compétition.

### **Procédures d'intervention des jeunes arbitres et des jeunes coaches et rôle des adultes :**

- **Le Jeune arbitre** : il est chargé de la direction d'une partie. Il juge la matérialité des faits et veille au respect des règles du jeu et du code de conduite.

**Un jeune arbitre peut être amené à arbitrer des parties du championnat de France Equipe Etablissement, Excellence et sport partagé (sur la chaise ou en tant que juge de ligne)**

➤ *Précisions et contenus de formation dans le livret Jeune Arbitre en Tennis*

- **Le Jeune coach-jeune capitaine** : il doit parfaitement connaître les règles du jeu. Il est le seul à pouvoir discuter avec l'arbitre et le juge-arbitre. Il conseille ses joueurs à chaque changement de côté. Un coach adjoint peut être nommé à l'accueil du championnat. Il pourra exercer quand le jeune coach est lui-même en train de jouer.

L'adulte, placé en dehors du court, est autorisé à y rentrer à la fin de chaque set et échanger avec le jeune coach et le joueur. **En cas de coaching « sauvage » le code de conduite FFT s'applique.**

**En sport partagé,** le jeune coach peut être amené à apporter une aide technique et/ou logistique au joueur (réparation fauteuil, aide au ramassage des balles...) pour aider au déroulement de la partie.

➤ *Précisions et contenus de formation dans le livret Jeune Coach-Jeune Capitaine en Tennis.*

# FORMAT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

---

## **1. Formules de compétition :**

6 formules de compétition :

- un championnat de France équipe établissement collège
- un championnat de France équipe excellence collège
- un championnat de France équipe sport partagé collège
- un championnat de France équipe établissement lycées
- un championnat de France équipe excellence lycées
- un championnat de France équipe sport partagé lycées

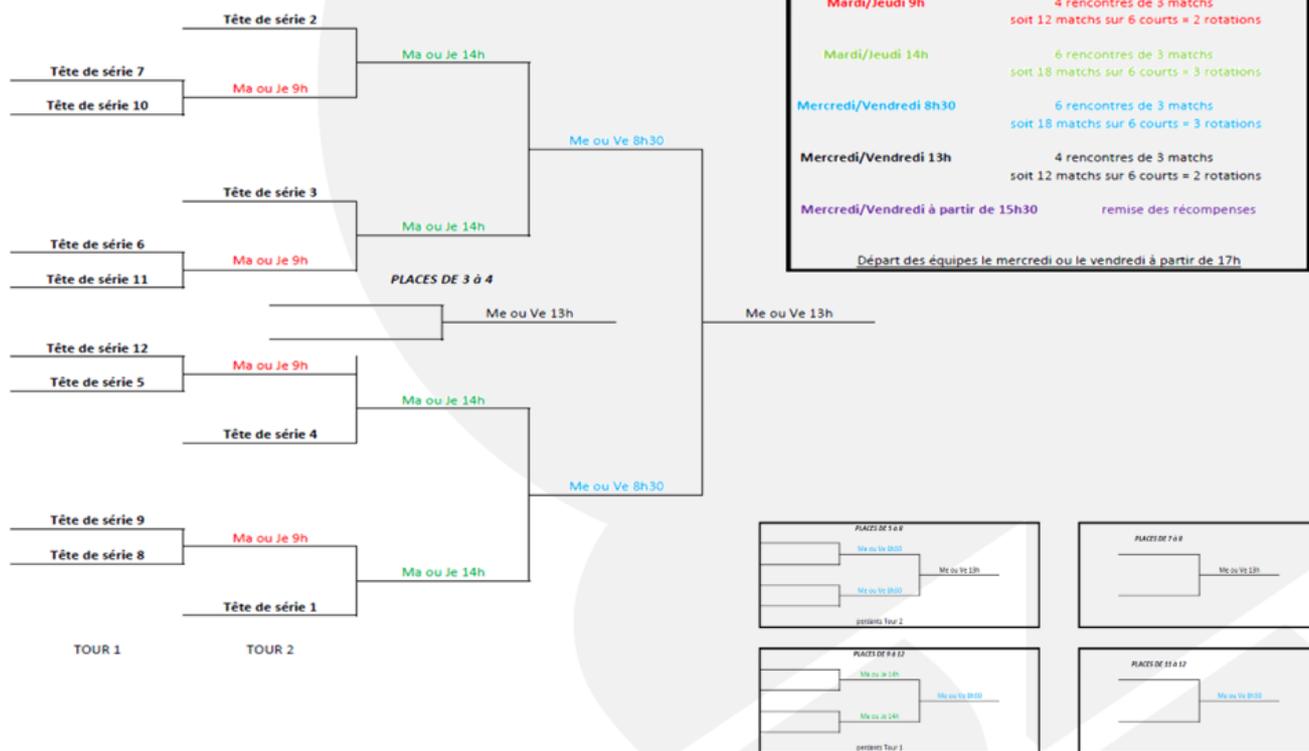
## **1. Organisation des rencontres pour les championnats de France « Tennis »**

- 30 minutes avant chaque début de rencontre, les jeunes coachs-jeunes capitaines devront transmettre les feuilles de composition d'équipe dûment remplies auprès du juge arbitre
- Les championnats de France s'organisent sous la forme d'un Tournoi Multi Chances.
- Les matchs ne peuvent être homologués par la FFT à la seule condition que les joueurs soient licenciés FFT

## **2. Constitution du tableau final :**

- Lors de la réunion technique du championnat de France, un tableau comprenant 12 équipes est réalisé. Les têtes de séries de 1 à 12 sont établies en fonction du poids des équipes présentes, calculé sur la base de 4 joueurs (2 meilleurs garçons + 2 meilleures filles à la date du CF).
- En cas d'égalité de poids entre plusieurs équipes, un tirage au sort sera effectué.
- A chacun des tours de ce tableau final, sera constitué pour les perdants, un nouveau tableau définissant ainsi les places de 1 à 12 et le classement final de la compétition.
- Seul le mauvais temps peut éventuellement annuler les parties de classement (9<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup> places), la priorité étant donnée aux 1/2 finales et à la finale.
- En cas d'absence d'équipes, la CMN pourra être amenée à modifier l'organisation des rencontres dans l'intérêt de la compétition.

PROPOSITION CHAMPIONNATS DE France FORMAT TMC



**3. Réunions techniques**

Une réunion technique aura lieu le jour de l'accueil des équipes en soirée, en présence des enseignants et du jeune coach

Une réunion technique aura lieu le matin du 1<sup>er</sup> jour de compétition en présence des jeunes arbitres

**4. Echauffement**

En fonction des terrains disponibles et des horaires de compétitions, les équipes pourront s'échauffer chaque jour selon un planning de réservation mis à leur disposition et géré par les membres de la CMN.

## Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ou Excellence ne sera pris en compte.

Adresse de saisie :     **directement sur opuss**

Code d'accès :         **propre à chaque SR**

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

# Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

## 1. Passerelles possibles des jeunes arbitres entre l'UNSS et la FFT (nouveautés !)

Le Jeune Arbitre UNSS de certification de niveau départemental, académique ou national permet une équivalence, dès lors qu'il est licencié FFT.

<b>Certification UNSS</b>	<b>Certification Fédérale</b>
<b>Certification Départementale</b>  Tout jeune arbitre qui a arbitré un ou plusieurs matchs sur la chaise avec son équipe.	<b>Qualification de Juge de ligne.</b>  <b>Mise à jour de la base fédérale par le Département arbitrage de la FFT.</b>
<b>Certification Académique</b>  Tout jeune arbitre qui a arbitré un ou plusieurs matchs en autonomie sur la chaise avec son équipe.  Ses interventions sont assurées et justes, il permet le bon déroulement de la partie.	<b>Qualification de Juge de ligne.</b>  <b>Mise à jour de la base fédérale par le Département arbitrage de la FFT.</b>
<b>Certification Nationale</b>  Tout jeune officiel ayant validé la formation théorique A1 en e-learning sur la plateforme LIFT de la FFT avec validation de la partie pratique sur la chaise par un enseignant.  Chaque jeune doit avoir un compte Ten'up pour suivre la formation sur le LIFT. Licence FFT non obligatoire	<b>Qualification d'arbitre A1.</b>  <b>Mise à jour de la base fédérale par le Département arbitrage de la FFT.</b>

Ces équivalences sont obtenues en prenant contact auprès du département arbitrage de la FFT.

Merci de préciser le Nom, Prénom, date de naissance de chaque élève et le numéro de licence FFT s'il est connu.

Contact : Franck SABATIER : [fsabatier@fft.fr](mailto:fsabatier@fft.fr)

# Innovation

## 1. Formation Jeunes officiels :

La plateforme opuss « jeunes officiels » permet aux enseignants d'EPS et aux élèves d'avoir accès à une base de données constituée de plusieurs questions liées au règlement.

Cette base de données permet d'aider les enseignants d'EPS de pouvoir varier leurs questionnaires. Ils peuvent aussi en rajouter en prenant contact avec le service UNSS de leurs territoires. Les élèves peuvent renforcer leurs formations en s'entraînant (la création de son compte Lol est nécessaire).

### Nouvelles pratiques

#### **1/Le ShorTennis :**

Le ShorTennis ne fait pas partie des disciplines représentées en championnat de France UNSS en référence au règlement fédéral UNSS. Cependant, la pratique du ShorTennis doit se développer dans les académies.

Exemple de formule qui peut être adaptée aux différentes contraintes territoriales.

	<b>ShorTennis</b>
CATÉGORIES D'ÂGE ET DE SEXE	Benjamins / minimes / cadets / seniors (1 seul cadet(te) autorisé(e) si collège ou 1 seul sénior(e) autorisé(e) si lycée)
COMPOSITION DES ÉQUIPES	De 3 à 4 joueurs au maximum Mixité obligatoire
FORMULE DE COMPÉTITION	3 parties par rencontre : 1 simple fille, 1 simple garçon, 1 double mixte.
DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE	1 rencontre équivaut à 3 parties maximum : - 1 double mixte - 1 simple garçon - 1 simple fille
RÈGLEMENT	UNSS
TITRE DÉCERNÉ	Champion d'académie en ShorTennis collège ou lycée

Le ShorTennis est une forme de tennis jouée sur un terrain de format réduit (6 x 12 m) avec des raquettes de 53 cm et balles en mousse denses. C'est une activité accessible à tous (valides, en situation de handicap, tous niveaux) qui permet aux élèves de collège et lycée de jouer en gymnase avec les tracés des terrains de badminton et le filet descendu ([<VIDEO>](#)). Le ShorTennis peut également se pratiquer à l'extérieur grâce au kit de matériel dédié disponible sur [Proshop FFT](#). Le comptage des points se fait sous forme de ronde italienne (cf. feuille de rencontre sur Opuss).

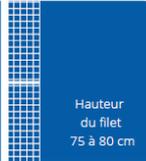
# RÈGLEMENT

# ShortTennis



## TERRAIN

Dimensions proches 6m x 12m (terrain badminton)



Hauteur du filet 75 à 80 cm

## RAQUETTE & BALLE

- Raquette cordée 53 cm max
- Balle mousse dense type Tecnifibre point rouge



• en image :



• + d'infos : sur OPUSS



## RÈGLES PRINCIPALES

- Service :
  - 1 seul service à la cuillère après rebond derrière la ligne de fond de court, n'importe où dans le terrain adverse
  - Si la balle touche le filet et tombe bonne, l'engagement est validé et le point continue
  - Le/la joueur.se sert 2 points consécutifs
- Retour après rebond obligatoire
- En double : receveurs derrière la ligne de fond
- Changement de côté tous les 10 points joués
- **Joker** : 1 par match et par équipe. Il permet au/à la joueur.se qui décide de l'utiliser de marquer 2 points d'un coup sur le point suivant ! Attention, si le point est perdu, c'est l'adversaire qui prend ces 2 points !
- Sport partagé : 2 rebonds autorisés

## FORMAT DE JEU

- **3 matchs par rencontre** : 1 simple G + 1 simple F + 1 double mixte avec score cumulatif d'un match à l'autre
- Le 1er match se joue jusqu'à 15 points (exemple de score : 15 à 12)
- Le 2ème démarre avec le score de la partie précédente et se termine à 30 points (ex. : 30 à 28). Pour savoir qui sert au début du 2ème match, on regarde la fin du premier match et on poursuit l'alternance des serveurs.
- Le 3ème match reprend le score du 2ème match et le poursuit jusqu'à 45 points (ex. : 45 à 43)
- Point décisif joué à 14/14, 29/29 et 44/44
- Tirage au sort de l'ordre des parties avant chaque phase du tournoi

## 2/ Le PADEL :

Le **Padel** ne fait pas partie des disciplines représentées en championnat de France UNSS en référence au règlement fédéral UNSS. Cependant, nous encourageons l'organisation de sa pratique et de rencontres sur les territoires où des terrains sont disponibles.

Vidéo de présentation : [<ICI>](#) et [<Là>](#)

# RÈGLEMENT

# PADEL



## TERRAIN



- 20m x 10m
- Filet 0,88m au centre

## RAQUETTE & BALLE

- La raquette est pleine avec des trous + 1 dragonne
- La balle ressemble aux balles de tennis avec un peu moins de pression



• en image :



• + d'infos : sur OPUSS et [ICI](#)

• où jouer ?



## DÉCOMPTE DES POINTS & FORMATS DE JEU

- On compte comme au tennis "15-30-40-Jeu" et Avantage à 40/40.
- Format B : 2 sets à 6 jeux, 3ème set = super jeu décisif à 10 points (temps moyen d'une partie = 1h)
- Format C : 2 sets à 4 jeux, jeu décisif à 4/4, 3ème set = super jeu décisif à 10 points (temps moyen d'une partie = 45min)
- Format D : 1 set à 10 points (temps moyen d'une partie = 10-15 minutes)



2022  
2023

---

## **Associations Sportives championnes de France en 2021 et 2022 aux Championnats de France par Équipe d'Établissement non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes**

---

**NÉANT**

Dans ce cas **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement à partir du niveau Académique.

## Annexe 2

---

### **Associations Sportives championnes de France en 2022 des Championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes**

---

---

#### Collèges

LE FERRADOU

---

#### Académies

ACADEMIE DE TOULOUSE

---

#### Lycées

CLIMATIQUE JEAN PREVOST VILLARS DE LANS

ACADEMIE DE GRENOBLE

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.

**Associations Sportives n'ayant pas assisté  
au Protocole en 2022  
et n'étant pas autorisées à participer en  
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

---

---

Collèges

---

NEANT

---

Lycées

---

NEANT

## Annexe 4

---

---

**AS ayant fait forfait dans les dix jours  
avant les Championnats de France en 2022 et  
n'étant pas autorisées à participer  
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

---

---

Collèges

---

NEANT

---

Lycées

---

NEANT

## Annexe 5 – INTER ACADEMIES et ORGANISATION DES RENCONTRES

	Inter-académies					Nombre d'équipes qualifiées
<b>1</b>	Amiens	Lille				<b>1</b>
<b>2</b>	Paris	Versailles	Créteil			<b>1</b>
<b>3</b>	Caen	Rennes	Rouen			<b>1</b>
<b>4</b>	Reims	Nancy-Metz	Strasbourg			<b>1</b>
<b>5</b>	Besançon	Dijon				<b>1</b>
<b>6</b>	Nantes	Orléans/Tours				<b>1</b>
<b>7</b>	Bordeaux	Limoges	Poitiers			<b>1</b>
<b>8</b>	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon			<b>1</b>
<b>9</b>	Montpellier	Toulouse				<b>1</b>
<b>10</b>	Aix/Marseille	Corse	Nice			<b>1</b>
<b>11</b>	Outre-Mer ou voir conditions spécifiques + AEFE					<b>1</b>
<b>12</b>	Quota supplémentaire académique : poids équipe le plus important					<b>1</b>
	<b>TOTAL</b>					<b>12</b>

Pour garantir le volume de 12 équipes, **toutes les équipes classées 2<sup>èmes</sup> des finales inter-académiques seront susceptibles d'être repêchées.**